

# ENTREPRISES



## VOS TARIFS AU QUOTIDIEN

PRINCIPALES CONDITIONS TARIFAIRES  
EN VIGUEUR AU 1<sup>ER</sup> JANVIER 2024  
TARIFS EN € HT

Mise à jour au 10 avril 2024  
Les mises à jour sont indiquées  
par le symbole suivant : ◇

AGIR CHAQUE JOUR DANS VOTRE INTÉRÊT  
ET CELUI DE LA SOCIÉTÉ



ENTREPRISES

# SOMMAIRE

 Ouverture, fonctionnement et suivi de votre compte	P. 3 à 4
 Moyens de paiement et solutions d'encaissement	P. 4 à 7
 Banque à distance	P. 8 à 9
 Irrégularités et Incidents	P. 10
 Financements bancaires	P. 11 à 12
 Épargne et placements financiers	P. 13
 Opérations à l'international	P. 14 à 16
 Assurances et prévoyance	P. 17
 Dates de valeur	P. 17
 Résoudre un litige	P.18 à 20



## Ouverture, fonctionnement et suivi de votre compte

### Ouverture, clôture

Ouverture de compte	GRATUIT
---------------------	---------

Services bancaires de base<sup>1</sup> : fournis dans le cadre du droit au compte : article L.312-1 et article D.312-5-1 du Code monétaire et financier

Service d'aide à la mobilité / Transfert de compte  
- Au sein du groupe Crédit Agricole  
- Hors groupe Crédit Agricole

GRATUIT

Clôture de compte	GRATUIT
-------------------	---------

### Tenue de compte

(Commissions trimestrielles et imputation après arrêté des comptes. Valeur le 1<sup>er</sup> jour du trimestre suivant)

Commission de tenue de compte	FORFAIT 45 €
-------------------------------	--------------

Commission de mouvement de compte	0,10 % 14,00 € MINI
-----------------------------------	------------------------

Commission du plus fort découvert (calculée sur la somme du plus fort découvert de chaque mois du trimestre)	0,08 %
---	--------

Frais de gestion de compte inactif (selon l'article L312-19 du Code Monétaire et Financier)	30 € / AN MAXIMUM*
--	--------------------

\* Frais prélevés sur chaque compte inactif, dans la limite du solde créditeur du compte.

### Relevés de compte

	Papier	E.relevé
<b>Relevé mensuel</b> <ul style="list-style-type: none"><li>Original</li><li>Duplicata (bis ou ter)</li></ul>	GRATUIT 2,08 € / MOIS	GRATUIT GRATUIT
<b>Relevé par quinzaine</b> (2 par mois) Original / duplicata (bis ou ter)	2,08 € / MOIS	GRATUIT
<b>Relevé décadaire</b> (3 par mois) Original / duplicata (bis ou ter)	3,41 € / MOIS	GRATUIT
<b>Relevé journalier</b> Original / duplicata (bis ou ter)	24,30 € / MOIS	GRATUIT
<b>Réédition d'un relevé de compte</b>	4,42 € / RELEVÉ 265,20 € MAXIMUM	
<b>Relevé monétique (envoi postal)</b> <ul style="list-style-type: none"><li>- Relevé mensuel détaillé ◊</li><li>- Relevé journalier adhérent carte</li><li>- Relevé hebdomadaire ◊</li></ul>	5€ / MOIS 2 € / RELEVÉ 10 € / MOIS	

### Services en agence

Attestation d'arrêté comptable	100 €
--------------------------------	-------

Centralisation de trésorerie	NOUS CONSULTER
------------------------------	----------------

## Frais de recherche de documents

Chèques émis, pièce de caisse, remise de chèques, dossier de crédit, autre document (hors relevés de compte) **24,17 € / DOCUMENT**

### Commission d'actualisation juridique et comptable

- jusqu'à 4 Siren **205 € / AN**
- de 5 à 9 Siren **410 € / AN**
- à partir de 10 Siren **615 € / AN**



## Moyens de paiement et solutions d'encaissement

### Moyens de paiement

#### Cartes bancaires à usage professionnel

Cartes de paiement	Débit immédiat	Débit différé
Carte Business à contrôle de solde*	<b>43 € / AN</b>	
Carte Business classique*	<b>60 € / AN</b>	<b>60 € / AN</b>
Carte Business Executive*	<b>155 € / AN</b>	<b>155 € / AN</b>

#### Cartes de retrait

Carte de retrait LSB Société*	<b>26 € / AN</b>
Carte dépôt de billets	<b>GRATUIT</b>

\* 50 % de réduction à partir de la 6<sup>e</sup> carte.

### Retraits par carte\*\*

#### Retrait d'espèces au distributeur automatique de billets

- Distributeurs du Crédit Agricole en euros en France **GRATUIT**
- Frais par retrait d'espèces à un distributeur d'une autre banque\*\*\* **1 €**  
GRATUIT POUR LES CARTES BUSINESS EXECUTIVE  
♦ 4 RETRAITS GRATUITS PAR MOIS POUR LES AUTRES CARTES
- Autres retraits en euros hors zone EEE ou en devises **2,80 %**  
**+ 3,70 € / RETRAIT**

#### Retrait d'espèces au guichet d'une banque à l'étranger

- En euros dans la zone euro **1,70 % + 7,05 € / RETRAIT**
- En devises dans et hors zone euro **2,80 % + 7,05 € / RETRAIT**

### Paiements par carte\*\*

- En euros en France et dans un pays de l'EEE\*\*\* **GRATUIT**
- Autres paiements par carte **+ 0,40 € / OPÉRATION**
  - Frais fixes **2,65 %**
  - Frais variables
  - Frais de conversion monétaire

Rédition d'un relevé de carte professionnelle **14,15 €**  
**+ 0,95 € / PHOTOCOPIE**

### Oppositions carte

- #### Oppositions sur carte de paiement
- Pour perte, vol et fraude **31 €**
  - Frais d'opposition (blocage) de la carte par la Banque (usage abusif) **65 €**

- #### Oppositions sur carte de retrait
- Pour perte, vol et fraude **16,40 €**
  - Pour usage abusif **40 €**

### Autres services par carte

Envoi de la carte en recommandé à l'étranger avec avis de réception (frais de poste inclus) suite à la demande du client **9,60 €**

- #### Envoi de la carte en pli simple
- En France **1 €**
  - À l'étranger **1,15 €**

Commande de carte en urgence **17 €**

Commande de carte de dépannage suite perte ou vol à l'étranger **17 €**

- #### Rédition du code confidentiel
- par courrier **10 €**
  - par sms **5 €**

Modification des plafonds d'utilisation à la demande du porteur **8 €**

### Chèques

- #### Frais d'envoi de chèqueier
- En recommandé AR (frais de poste inclus) à la demande du client **10 €**
    - 1 ou 2 chèqueiers **1,50 €**
  - En pli simple à la demande du client

Frais d'opposition sur chèque(s) ou chèqueier par l'émetteur **16,80 €**

Frais d'émission d'un chèque de banque **15 €**

\*\* L'opération de change est effectuée au taux de change appliqué par Visa ou Mastercard au jour du traitement de l'opération. Ce taux s'exprime en marge de pourcentage appliquée au cours de change publié par la Banque Centrale Européenne (BCE). Voir exemples sur : [www.credit-agricole.fr/ca-des-savoie/Tarifs](http://www.credit-agricole.fr/ca-des-savoie/Tarifs).

\*\*\* En euros, en devise suédoise ou en leu roumain, dans l'Espace Économique Européen soumis au règlement européen n° 924/2009.

## Ordres de virement émis

Interne au Crédit Agricole des Savoie	GRATUIT
---------------------------------------	---------

En faveur d'une autre banque en France ou autre Caisse Régionale ou dans un pays adhérent à l'espace SEPA<sup>2</sup>

<b>Frais par virement permanent</b>	
• Frais de mise en place par l'agence	GRATUIT
• Frais de mise en place par internet	GRATUIT
• Frais par émission suite mise en place par l'agence	1,50 €
• Frais par émission suite mise en place par internet	0,25 €

<b>Frais par virement occasionnel</b>	
• Par internet	0,25 €
• Sur support papier à l'agence	4,90 €
• Frais par virement instantané	1 €
• Frais par virement instantané (IP fichier) via EDI ◊	0,20 €

<b>Virement par liste</b>	
• par internet ou télétransmission	0,20 € / VIREMENT

<b>Virement en valeur compensée ou VSOT</b> (Virement Spécifique Orienté Trésorerie)	
• Par EDI	5 €
• Sur un support papier à l'agence	19,50 €

## Prélèvements

<b>Règlement par avis de prélèvement SEPA - SDD<sup>3</sup></b>	GRATUIT
• Frais par paiement d'un prélèvement	

<b>Opposition sur prélèvement</b>	19 €
-----------------------------------	------

## Solutions d'encaissement

### Terminaux de paiement électroniques (TPE)

<b>Commissions cartes</b>	NOUS CONSULTER
---------------------------	----------------

• Location TPE	NOUS CONSULTER
• Up2Pay Mobile	À PARTIR DE 10 € / MOIS
• Up2Pay Caisse digitale formule Pro	À PARTIR DE 99 € / MOIS
• Up2Pay Fidélité Standard	49 € / MOIS
• Up2Pay Fidélité Premium	79 € / MOIS

<b>Paiement en plusieurs fois</b>	NOUS CONSULTER
VAD	10 € / MOIS
Pré-autorisation sur TPE	5 € / MOIS
Résiliation contrat adhérent	10 € / MOIS
Modification contrat adhérent	10 € / MOIS

## Dépôts d'espèces

<b>Billets</b>	
• En vrac dans les automates	GRATUIT
• (destinés aux dépôts d'espèces)	
• Hors automates	NOUS CONSULTER
<b>Pièces</b>	NOUS CONSULTER
<b>Crédit par avance</b> (coffre connecté)	NOUS CONSULTER

## Chèques

Remise à l'agence	GRATUIT
-------------------	---------

Remise par télécollecte (crédit immédiat)	GRATUIT
• Frais de non-conformité	56,80 € / REMISE

<b>Destruction chéquier non délivré au client en agence</b>	5 €
---	-----

## Effets de commerce

<b>Remise</b>	
• Par télétransmission ou internet	0,50 € / PAR EFFET
• Sur support papier	6 € / PAR EFFET
	+ 11 € PAR SUPPORT REMIS

<b>Autres services</b> (Changement de mode, prorogation, réclamation, avis de sort, modification)	19 €
--	------

<b>Opposition sur effet</b>	GRATUIT
-----------------------------	---------

## Prélèvements

<b>Remise d'avis de prélèvement SEPA<sup>2</sup> (Créancier)</b> Demande d'attribution d'Identifiant Créancier SEPA (ICS)	47 €
--	------

<b>SDD B to C<sup>4</sup></b>	
• Par télétransmission	0,38 € / AVIS DE PRÉLÈVEMENT
• Opposition sur avis de prélèvement	19 €

<b>SDD B to B<sup>5</sup></b>	
• Frais d'émission d'un SDD B to B (créancier)	0,50 €
• Frais de mise en place d'une autorisation de prélèvement (SDD débiteur)	11 €
• Frais de suppression de l'autorisation	GRATUIT

## Encaissements en ligne

<b>Up2Pay E-Transactions</b> (module de paiement site internet)	GRATUIT
• Droit d'entrée	
• Abonnement	
- Offre Access ◊	17 €
- Offre Premium ◊	20 €

## Encaissements à distance

<b>Up2Pay par Lien</b>	
• Standard	10 € / MOIS
• Mise en service Standard et Access	50 €
• Générations de liens :	
Offre Access	1 €
Offre Standard	0,4 €



## Banque à distance

### Frais d'utilisation des services de banque à distance

Hors coût du fournisseur d'accès à Internet

## Internet et téléphone mobile

### Crédit Agricole en Ligne (Accès Libre Pro)

Accès au service de gestion des comptes : service de consultation et de virement entre vos comptes au Crédit Agricole des Savoie

**GRATUIT**

### Crédit Agricole en Ligne (Accès Préférences Pro)

Abonnement à des services de banque à distance : visualisation des comptes des mandataires, virements interbancaires, gestion des effets, passation d'ordres de Bourse.

**13 € / MOIS**

### Rédition Code CAEL par courrier, à partir du 2ème envoi ◊

**1 €**

Ces services de banque à distance sur Internet sont accessibles depuis :

- Le site internet : [credit-agricole.fr](http://credit-agricole.fr)
- L'appli Ma Banque Pro

## Échanges de Données Informatisées (EDI)

### Sens client > banque (aller)

- Abonnement
  - Télétransmission internet **15 € / MOIS**
  - Télétransmission EBICS **23 € / MOIS**
  - Télétransmission Swifnet **125 € / MOIS**
  - + par service et par compte **8 € / MOIS**

### Sens banque > client (retour)\*

- Abonnement
  - Réception relevés **20,50 € / MOIS**
  - Télétransmission EBICS **20,50 € / MOIS**

## Offres packagées

- **Pack Access** **16 € / MOIS**  
(télétransmission internet en sens aller client vers banque + signature électronique sécurisée CA Certipro ou Signature Performance)
- **Pack Premium** **33 € / MOIS**  
(télétransmission internet sens aller et retour\* + signature électronique sécurisée CA Certipro ou Signature Performance)
- **Pack Entreprise** **48 € / MOIS**  
(télétransmission Ebics sens aller et retour\* + signature électronique sécurisée Certificat 3Skey)
- **Pack Mobilité** **48 € / MOIS**  
(télétransmission Ebics sens aller et retour + Ma Signature EDI)

### Mandat créancier SDD-EDI

### Pack prélèvement confort plus

< ou égal à 100 SDD

**7,50 € / MOIS**

### Confirmation d'ordres EDI par fax

**22 €**  
FORFAIT MENSUEL

## Signature électronique sécurisée

Mon Certificat RGS (engagement sur 3 ans) **NOUS CONSULTER**

**3Skey** (Swift Secure Signature key) **95 €**  
Cotisation à la souscription pour 3 ans

**Certificat Signature Performance** **88 €**  
Cotisation à la souscription pour 3 ans

**Certificat Ma Signature EDI** **130 €**  
Cotisation à la souscription pour 3 ans

### Assistances (options)

- Assistance utilisation (2h) **200 €**
- Assistance paramétrage (2h) **200 €**
- Frais de déplacement (forfait) **91 €**

\* Coût supplémentaire à la ligne 0,04 €, 63 € maxi par mois ◊.

\* Coût supplémentaire à la ligne 0,04 €, 63 € maxi par mois ◊.



## Irrégularités et incidents

### Découverts non autorisés

Intérêts débiteurs	TAUX D'USURE PUBLIÉ AU J.O. ARRONDI AU 0,05 INFÉRIEUR
--------------------	--

### Opérations sans provision

Commission d'intervention	9 € / OPÉRATION
---------------------------	-----------------

Frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé ♦	13,80 €
---	---------

Lettre de mise en demeure	GRATUIT
---------------------------	---------

#### Rejet de chèque

• Frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision	15,00 €
• Forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision < 50 €	21 €
• Forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision ≥ 50 €	41 €
• Frais pour paiement d'un chèque émis en contravention avec une interdiction bancaire	34,50 €

#### Rejet d'effet de commerce

• pour défaut de provision	21 €
• pour autres motifs	GRATUIT

Frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision	12 € MAXI
--	-----------

### Remises impayées

Effet de commerce remis impayé	17,60 €
--------------------------------	---------

Avis de prélèvement remis impayé	12 €
----------------------------------	------

### Opérations particulières

Frais de retour de courrier (client inconnu à l'adresse)	
• Frais de mise en place*	18,47 €
• Frais de gestion*	36,50 € / AN

#### Enregistrement d'une procédure civile d'exécution à la demande d'un huissier de justice ou du Trésor Public

• Sur compte(s) créditeur(s)	100 €
• Sur compte(s) débiteur(s)	26,42 €

#### Saisie administrative à tiers détenteur

Frais limités à 10 % du montant dû dans la limite d'un plafond de :

• Sur compte(s) créditeur(s)	100 €
• Sur compte(s) débiteur(s)	26,42 €

Demande de rappel de virement SEPA à l'initiative du donneur d'ordre	12 €
--	------

\* Frais prélevés dans la limite du solde créditeur du compte.



## Financements bancaires

### Prêts de trésorerie inférieurs à 24 mois

#### Frais s'appliquant à tous les prêts

Frais de dossier	NOUS CONSULTER
------------------	----------------

Frais de réexamen	FORFAIT 220 €
-------------------	---------------

Assurance en couverture du prêt	TARIFICATION SELON TYPE D'INVESTISSEMENT RÉALISÉ
---------------------------------	--

#### Autorisation de découvert sur le compte courant

Commission de non utilisation	NOUS CONSULTER
-------------------------------	----------------

Commission d'engagement sur le plafond de l'ouverture de crédit	NOUS CONSULTER
---	----------------

#### Les opérations d'escompte d'effet de commerce

Calcul des intérêts	NOUS CONSULTER
---------------------	----------------

#### Mobilisation de créances professionnelles (Dailly)

Commissions	
• Par bordereau de cession	15 €
• Par facture	8,60 €
• Par notification, modification, réclamation, impayé	16,50 €
• Par édition d'échéancier mensuel	3,80 €
• Avis d'impayé de créance / Relance Dailly	15 €
• Intérêts sur créance Dailly	NOUS CONSULTER

### Prêts d'investissement supérieurs à 24 mois

#### Frais s'appliquant à tous les prêts

NOUS CONSULTER

Assurance en couverture du prêt	TARIFICATION SELON TYPE D'INVESTISSEMENT RÉALISÉ
---------------------------------	--

## Caution bancaire

### Frais d'établissement d'un acte sur un modèle

- Crédit Agricole des Savoie 47 €
- Client 118 €

Commission de caution **VARIABLE SELON LE TYPE DE DOSSIER**

Mainlevée de caution bancaire **GRATUIT**

### E-caution

- Frais de mise en place du contrat 100 €
- Mise en place d'acte spécifique 35 €
- Frais d'émission d'acte **GRATUIT**
- Frais de mainlevée d'acte **GRATUIT**

## Frais divers

Frais de prises de garanties **VARIABLE SELON LE TYPE DE DOSSIER**

Information caution (diffusée auprès des personnes qui garantissent vos prêts) **GRATUIT**

### Réédition de certaines attestations

- Certificat de prêt, attestation d'intérêts... 26,50 €
- Tableau d'amortissement 34,50 €

### Modification des conditions du prêt

- Avenant simple (report d'échéance non prévu au contrat, modification de périodicité, modification de compte payeur, décompte de remboursement anticipé, mention en marge) 40 €

- Avenant complexe (modification de garantie, modulation de l'échéance non prévu au contrat, allongement/réduction de la durée du différé, déchéance du terme sinistre ADE, pause crédit, modification ADE, transfert entre structure) **350 € DANS LA LIMITE DE 5 PRÊTS IMPACTÉS**  
**670 € AU DELÀ DE 5 PRÊTS**  
**+ FRAIS DE LA NOUVELLE GARANTIE**

- Mainlevée de garantie
  - sur gage, sur titre de placement et assurance vie 75 €
  - sur nantissement de fonds de commerce **350 € + FRAIS D'ENREGISTREMENT D'IMPÔT ET GREFFE**
  - sur autre garantie ◊ **NOUS CONSULTER**

- Relance Garantie en échec 40 €

Frais de réaménagement **1 % DU CRD**  
275 € MINI

## Incidents sur le prêt

### Paiement en retard d'échéance

- Frais par échéance 36 €
- Pénalités de retard **TAUX DU CRÉDIT CONCERNÉ + 3 POINTS**



## Épargne et placements financiers

### Droits de garde

Frais de tenue de compte-titres 22,50 € / AN

**GRATUIT SI LE COMPTE-TITRES NE CONTIENT QUE DES PARTS SOCIALES**

### + Frais proportionnels par ligne

- Parts sociales / Actions CASA **GRATUIT**
- FCP, SICAV CA **0,0833 %**
- Autres valeurs **0,25 %**

MINI 7,5 € - MAXI 400 €

### Commission sur OPC\* (en sus des frais propres à l'OPC)

#### OPC externe

- À la souscription **0,833 %**
- Lors du rachat **0,25 %**

OPC Crédit Agricole **NOUS CONSULTER**

\* Organismes de Placements Collectifs

### Opérations de bourse / Frais de courtage

	Par internet	Par téléphone
		<b>0 825 000 149</b> <small>Service 0,15 € / appel + prix appel</small>
Bourse française	<b>0,50 %</b> 6,67 € MINI	<b>1,11 %</b> 12,17 € MINI 4,09 € DE FRAIS FIXE / LIGNE
Bourse étrangère	<b>0,51 %</b> 15 € MINI + FRAIS DE COURTIER ÉTRANGER	<b>1 %</b> 70,84 € MINI + FRAIS DE COURTIER ÉTRANGER

### Transferts

Transfert de compte-titres vers une autre banque **116,67 €**  
**+ 12,50 € / LIGNE TRANSFÉRÉE**

Transfert de titres étrangers **REFACTURATION DES FRAIS D'INTERMÉDIAIRE**

### Épargne salariale

Plan d'Épargne Interentreprise (PEI) et Plan d'Épargne pour la Retraite Collectif (PERCOI) ◊ **NOUS CONSULTER**



# Opérations à l'international

## Principaux frais liés aux opérations internationales

### Commission de change (calculée par tranche) :

s'ajoute à toute opération en devises

• Jusqu'à 75 000 €	0,053 %
• À partir de 75 001 €	0,027 %
	19,80 € MINI ; 185 € MAXI

Frais de port	DE 22,90 € À 39,70 €
	SELON PAYS

### Frais liés à un compte en devises

• Commission de plus fort découvert	0,10 %
• Commission de tenue de compte	5,50 € / MOIS
• Commission de mouvement de compte	GRATUIT
• Versement de billets de banque en devises sur un compte dans la même devise	14,90 € + DÉCOTE SELON LA DEVISE

Frais de recherche simple	31,30 €
---------------------------	---------

Frais de recherche sur crédit documentaire et garanties complexes	88 €
---	------

## Opérations en provenance de l'étranger (exportateur)

### Réception d'un virement de l'étranger

Virement SEPA	GRATUIT
---------------	---------

Virement international non SEPA (SWIFT) commission de rapatriement non SEPA	19,80 €
--	---------

### Encaissement d'un chèque étranger

A créditer immédiatement commission d'encaissement	26,70 €
---	---------

A créditer à réception des fonds commission d'encaissement	0,10 % 26,70 € MINI + FRAIS DE PORT
---	--

### Remise documentaire export

Commission d'encaissement	0,20 % 44,50 € MINI ; 260 € MAXI
---------------------------	-------------------------------------

### Crédit documentaire export

**Forfait comprenant :** notification, un amendement, une levée de documents, frais swift et port pour ces 3 phases.

Les autres frais sont facturés à la ligne.

• Jusqu'à 15 000 €	226 €
• De 15 001 € à 75 000 €	253 €
• De 75 001 € à 150 000 €	383 €
• ≥ 150 001 €	NOUS CONSULTER

Commission de confirmation	NOUS CONSULTER
----------------------------	----------------

## Garantie bancaire internationale ou LC-STAND BY reçue

Commission de notification	107 €
Frais de modification	67 €
Frais de mise en jeu	0,125 % 158 € MINI

## Opérations à destination de l'étranger (importateur)

### Emission d'un virement de l'étranger

Virement SEPA	
• A l'agence ◊	4,90 €
• Par EDI ◊	0,25 €

Commission de transfert	
• De 0 à 1 500 €	11 €
• De 1 501 à 10 000 €	22,50 €
• > 10 000 €	44 €

Ordres saisis par le client (EDI Web, EBICS)	-35 %
--	-------

Frais de banque étrangère (frais OUR)	
• Frais réclamés par la banque étrangère (si l'émetteur demande à les payer)	29,70 €

Frais par virement incomplet ou incorrect	12,60 €
---	---------

### Chèque émis en faveur d'un bénéficiaire étranger

En euros d'un compte en euros (nos frais et commissions sont à la charge du bénéficiaire ; ils seront déduits du règlement)	GRATUIT
--	---------

En devises d'un compte en euros ou devises	GRATUIT + COMMISSION DE TRANSFERT + FRAIS DE PORT
--	---

### Règlement par effet simple

Commission d'encaissement	0,10 % 40 € MINI + FRAIS DE PORT 180 € MAXI + FRAIS DE PORT
---------------------------	---

Commission d'acceptation	40 €
--------------------------	------

### Incidents sur effets ou chèques

Frais d'impayé ou de prorogation	40 €
----------------------------------	------

### Remise documentaire import

Commission d'encaissement	0,20 % 120 € MINI + FRAIS DE PORT 316 € MAXI + FRAIS DE PORT
---------------------------	--

Commission d'acceptation	40 €
--------------------------	------



## Crédit documentaire import

**Forfait** comprenant une ouverture, une levée de documents, une modification ainsi que les frais de port et de swift afférents à ces 3 opérations.

Les autres frais et commissions sont facturés à la ligne.

• Jusqu'à 50 000 €	253 €
• De 50 001 € à 100 000 €	366 €
• De 100 001 € à 150 000 €	479 €
• > 150 001 €	

[NOUS CONSULTER](#)

## Garantie bancaire internationale émise ou LC stand-by

<b>Frais d'établissement d'un acte</b>	124 €
+ Commission d'engagement par trimestre indivisible	0,25 % SOIT 1 % L'AN 26,70 € MINI

<b>Frais de modification des termes</b>	67 €
---	------

<b>Frais de mise en jeu</b>	0,125 % 203 € MINI
-----------------------------	-----------------------

<b>Aval de traite</b>	59 €
+ Commission d'engagement par trimestre indivisible	0,25 % SOIT 1 % L'AN

## Couverture de change

### Termes Simples

<b>Achat à Terme : Frais de dossier</b>	114 €
<b>Vente à Terme : Frais de dossier</b>	114 €
<b>Levée Anticipée</b>	20,50 €

### Flexigain

<b>Commission d'ouverture</b>	73 €
<b>Commission d'utilisation</b>	20,50 €

### Flexiterme

<b>Commission d'ouverture</b>	114 €
<b>Commission d'utilisation</b>	20,50 €

<b>Options de Change Structurés</b>	<a href="#">NOUS CONSULTER</a>
-------------------------------------	--------------------------------



## Assurances

### Entreprises

- Responsabilité du dirigeant
- Santé collective et individuelle
- Protection juridique privée et professionnelle
- Garantie des accidents de la vie professionnelle
- Indemnités journalières
- Assurance décès
- Contrat homme clé
- Habitation privée et professionnelle
- Garantie locative sur vos biens loués
- Multirisque entreprise
- Flotte automobile
- Responsabilité civile des Mandataires sociaux
- Cyber protection
- Sérénité chantier (dommage ouvrages)
- Télésurveillance de votre habitation privée et de vos bâtiments professionnels

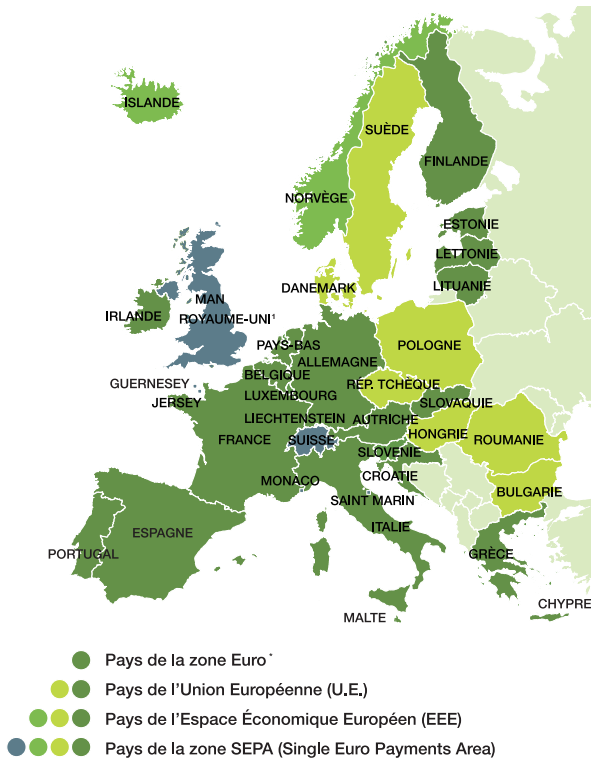
[NOUS CONSULTER](#)



## Dates de valeur

<b>Dépôt d'espèces</b>	<b>JOUR DE L'ENCAISSEMENT</b>
<b>Remise de chèque</b>	<b>JOUR DE L'ENCAISSEMENT + 1 JOUR OUVRÉ BDF</b>
<b>Remise à l'encaissement d'effet de commerce</b>	<b>DATE D'ÉCHÉANCE + 1</b>
<ul style="list-style-type: none"><li>• Si remis 10 jours calendaires avant échéance</li><li>• Sinon</li></ul>	<b>DATE DE REMISE + 11</b>
<b>Virement reçu</b>	<b>DATE DE RÈGLEMENT INTERBANCAIRE</b>
<b>Remise d'avis de prélèvement</b>	<b>JOUR DE LA DATE D'ÉCHÉANCE</b>
<b>Retrait d'espèces</b>	<b>JOUR DE L'OPÉRATION</b>
<b>Règlement par chèque</b>	<b>JOUR DE L'ENCAISSEMENT DU CHÈQUE PAR LE BÉNÉFICIAIRE</b>
<b>Règlement par effet de commerce</b>	<b>DATE D'ÉCHÉANCE DE L'EFFET</b>
<b>Virement émis</b>	<b>JOUR DE L'OPÉRATION</b>

# Cartographie des zones européennes



<sup>1</sup> Le Royaume Uni ne fait plus partie de l'UE depuis le 1er février 2020 mais reste pays membre de la zone SEPA.

\* Monaco, Andorre et le Vatican utilisent l'euro comme monnaie nationale mais ne font pas partie des pays de la zone euro.

Le Vatican et Andorre ont intégré la zone SEPA au 01/03/2019.

- En remplissant le formulaire dédié : [www.credit-agricole.fr/ca-dessavoie/Nous contacter/Formuler une réclamation](http://www.credit-agricole.fr/ca-dessavoie/Nous%20contacter/Formuler%20une%20r%C3%A9clamation)
- Par messagerie sécurisée depuis votre espace client Crédit Agricole En Ligne.

Nous nous engageons à vous apporter une réponse écrite dans un délai **maximum de 15 jours** (ou 30 jours si la réclamation porte sur un contrat d'assurance), **sauf situations exceptionnelles où la réponse définitive vous sera apportée dans les meilleurs délais sans excéder 2 mois à compter de la date d'envoi de votre demande.**

## Cas particuliers

- Lorsque la réclamation porte, conformément à la réglementation, sur les moyens de paiement hors chèques, nous nous engageons alors à vous apporter une réponse dans les 17 jours suivant la réception de la réclamation.

Si exceptionnellement une réponse ne peut être apportée dans ce délai pour des raisons échappant au contrôle de la Caisse régionale, celle-ci envoie une lettre d'attente motivant le délai complémentaire nécessaire et précisant la date ultime à laquelle vous recevrez une réponse définitive. Cette réponse définitive doit, quoi qu'il arrive, vous être adressée dans les 40 jours suivants la réception de la réclamation.

- Si la réclamation porte sur la souscription, la gestion, l'application ou l'interprétation de votre contrat d'assurance et que la réponse apportée par votre conseiller ne vous satisfait pas, vous pouvez contacter le service Consommateurs ou Clients de la compagnie d'assurance concernée.

Pour un contrat d'épargne, assurance-vie, retraite, prévoyance, décès :	Pour un contrat d'assurance Dommages (auto, habitation et autres), santé :	Pour un contrat de Prévoyance, d'obsèques ou d'assurance emprunteurs :
Predica Relation et Service clients 16-18, boulevard de Vaugirard 75724 Paris cedex 15	Pacifica Service consommateurs 8-10, boulevard de Vaugirard 75724 Paris cedex 15	Crédit agricole assurances - service réclamation - TSA 82222 59652 Villeneuve d'ASCQ cedex

## En dernier recours amiable : le médiateur du crédit

Pour les litiges relatifs à un refus ou une dénonciation de financement ou de garantie, en cas de différend non résolu, vous avez la possibilité de saisir le médiateur du crédit, sur le site internet à l'adresse suivante : <https://mediateur-credit.banque-france.fr/saisir-la-mediation/vous-allez-saisir-la-mediation-du-credit>. ♦



## Résoudre un litige

### En premier recours amiable : votre agence et le service client

**Votre agence.** Votre conseiller et votre directeur d'agence sont à votre disposition pour répondre à vos attentes. Ils sont vos interlocuteurs privilégiés pour recueillir et traiter vos réclamations.

**Le service client.** Après avoir consulté l'équipe de votre agence et en cas de désaccord avec la réponse apportée, le Service Client est à votre écoute.

- Par courriel : [ecoute.clients@ca-des-savoie.fr](mailto:ecoute.clients@ca-des-savoie.fr),
- Par courrier : Crédit Agricole des Savoie - Service Client, 1220 Avenue Costa de Beauregard - 73290 LA MOTTE SERVOLEX
- Par téléphone : 04 79 44 61 61 (coût d'un appel local).

---

<sup>1</sup> Les titulaires dont les comptes de dépôts sont ouverts sur désignation de la Banque de France dans le cadre de l'article L312-1 du Code Monétaire et Financier (CMF) bénéficient gratuitement des services tels que mentionnés à l'article D 312-5-1 du CMF comprenant l'ouverture, la tenue et la clôture du compte, un changement d'adresse par an, la délivrance à la demande de relevé d'identité bancaire, la domiciliation de virements bancaires, l'envoi mensuel d'un relevé des opérations effectuées sur le compte, la réalisation des opérations de la caisse, l'encaissement de chèques et de virements bancaires, les dépôts et les retraits d'espèces au guichet de l'organisme teneur de compte, les paiements par prélèvement SEPA, titre interbancaire de paiement SEPA ou virement bancaire SEPA, des moyens de consultation à distance du solde du compte, une carte de paiement dont chaque utilisation est autorisée par l'établissement de crédit qui l'a émise, deux formules de chèque de banque par mois ou moyens de paiement équivalents offrant les mêmes services.

<sup>2</sup> SEPA : Single Euro Payments Area. La zone SEPA couvre les 27 pays de l'Union Européenne (Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République Tchèque, Roumanie, Slovaquie, Slovénie, Suède) ainsi que les 4 pays de l'Association Européenne de Libre Échange (Islande, Liechtenstein, Norvège, Suisse) et Monaco, Martinique, Guadeloupe, Guyane française, Réunion Mayotte, Saint-Pierre-et-Miquelon, Saint-Barthélemy, Saint-Martin partie française, Açores, Gibraltar, Îles Canaries, Madère, Saint-Marin, Royaume-Uni.

<sup>3</sup> Le SDD (SEPA Direct Débit ou prélèvement européen) permet d'effectuer des prélèvements en euros entre comptes situés dans l'espace SEPA, y compris en France, sans limite de montant. Il doit porter impérativement les coordonnées IBAN et le BIC dans certains cas.

<sup>4</sup> SDD B to C : SEPA Direct Débit Business to Consumer.

<sup>5</sup> SDD B to B : SEPA Direct Débit Business to Business.

<sup>6</sup> • Frais Share (Les frais sont partagés entre émetteur et bénéficiaire), obligatoire dans l'espace économique européen :

Frais de la banque émettrice sont pris en charge par celui qui envoie les fonds.

Frais des banques intermédiaires seront déduits du montant et donc à la charge du bénéficiaire.

• Frais OUR (Frais de Banques étrangères. Tous les frais sont à la charge de l'émetteur) : L'émetteur du paiement choisit de prendre à sa charge l'ensemble des frais. Il s'assure ainsi que le bénéficiaire reçoit l'intégralité du paiement.

• Frais Ben (Tous les frais sont à la charge du bénéficiaire) : frais de transactions facturés au bénéficiaire du paiement, en déduction du montant du paiement.

# Pour plus d'informations



**rendez-vous en agence  
ou sur  
credit-agricole.fr**



Tarifs à compter du 01/01/2024. Les conditions indiquées dans ce document sont exprimées en euros et hors taxes. Pour les opérations soumises à TVA, s'y ajoute la TVA en vigueur au moment de l'opération. Ces conditions sont susceptibles d'être modifiées à tout moment. La souscription de certains produits et services est soumise à conditions et/ou à l'accord de la Caisse Régionale. Renseignez-vous auprès de votre agence.

Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel des Savoie, société coopérative à capital variable, agréée en tant qu'établissement de crédit, dont le siège social est situé à Annecy - PAE Les Glaisins - 4 avenue du Pré Félin - Annecy le Vieux - 74985 Annecy cedex 9 - 302 958 491 RCS Annecy - code APE 6419 Z. Garantie financière et assurance de responsabilité civile professionnelle conformes aux articles L 512-6 et L 512-7 du Code des Assurances. Société de courtage d'assurance immatriculée au Registre des Intermédiaires en Assurance sous le n° 07 022 417. Titulaire de la carte professionnelle Transaction, Gestion Immobilière et syndic numéro CPI 74012021 000 000 077 délivrée par la CCI de Haute-Savoie bénéficiant de Garantie financière et Assurance Responsabilité Civile Professionnelle délivrées par CAMCA 53 rue de la Boétie 75008 PARIS.

Identifiant unique CITEO : FR234308\_03JFQJ

Agréée et contrôlée par l'Autorité de Contrôle Prudentiel : 4, place de Budapest, 75436 PARIS (voir le site [www.banque-france.fr](http://www.banque-france.fr)).

Contrôlée par Crédit Agricole SA : 12 place des États-Unis, 92127 MONTROUGE Cedex.  
Contrôlée par l'Autorité des Marchés Financiers : 17 place de la Bourse, 75082 PARIS Cedex 02.

Document informatif à vocation non publicitaire.

Informations données sous réserve d'erreurs typographiques. 09/2023



**LE TRI  
+ FACILE**



**DÉPLIANT**



**BAC  
DE  
TRI**